



Ni trafiquants, ni délinquants : défenseurs des droits humains

Nos organisations s'inquiètent de la décision rendue par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence ce mardi 8 août condamnant Cédric Herrou à quatre mois de prison avec sursis. Ce jugement ouvre la voie à la condamnation de multiples personnes dont la seule motivation est de porter assistance aux personnes migrantes et réfugiées sans autre contrepartie que de voir les droits humains respectés.

Cette motivation ne fera jamais d'eux, ni de nous, des trafiquants de migrants. Que l'on ne se méprenne pas : selon le droit international, le trafic de migrants implique d'en retirer un bénéfice matériel ou financier, pas moral.

Et selon ces mêmes règles internationales, qui lient les autorités françaises, l'État doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les personnes ou associations qui œuvrent à la protection des droits humains et qui en dénoncent les violations.

Ni trafiquantes, ni délinquantes, ces personnes, inquiétées, intimidées, poursuivies et désormais condamnées, sont avant tout des défenseurs des droits humains. Car il s'agit bien de protéger les droits violés des personnes migrantes et réfugiées, qui sont confrontées à l'inaction, aux défaillances et même aux atteintes à ces droits portées par les autorités françaises.

Aux déclarations d'intention du gouvernement et du Président, répondent les situations inhumaines à Calais, dans les campements parisiens et à la frontière franco-italienne. Toutes se caractérisent par leurs cortèges d'atteintes aux droits fondamentaux des personnes migrantes et réfugiées, conséquences d'une politique de dissuasion et de répression.

A ces atteintes, s'ajoutent les entraves délibérément portées à l'action des organisations non gouvernementales qui pallient les défaillances de l'Etat et s'assurent que la dignité de ces personnes migrantes et réfugiées soit respectée. Des consultations et des distributions alimentaires sont interrompues par les forces de l'ordre, des intimidations et des pressions sont menées pour dissuader celles et ceux qui se mobilisent au quotidien pour porter assistance et secours aux personnes migrantes et réfugiées.

Les personnes que nous rencontrons sont épuisées physiquement et moralement, avec de fréquentes blessures liées à leur parcours. Pour la plupart, elles ont dû fuir les violences dans leur pays, traverser des territoires hostiles, affronter la Méditerranée pour finir par atteindre une Europe qui tourne le dos à ses propres valeurs d'accueil et de protection.

Nous rappelons à notre gouvernement que l'hébergement d'urgence, l'accès aux soins, la protection de l'enfance et l'accès au droit d'asile sont autant d'obligations à sa charge. Nous rappelons avec vigueur que si aujourd'hui des citoyens sont exposés à des poursuites et à des condamnations judiciaires c'est uniquement en conséquence de la politique qu'il met en œuvre. Nous, associations de solidarité et de défense des droits humains, nous réaffirmons qu'il est de notre devoir de continuer à aider, soigner et dénoncer ces violations des droits humains sur le sol français.

Il est urgent et indispensable que la politique du Gouvernement soit réorientée de façon à répondre à l'impératif respect de la dignité des personnes migrantes et réfugiées et à la nécessaire protection de celles et ceux qui leur apporte leur aide.

Contacts presse

Amnesty International France | Véronique Tardivel – 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05
spresse@amnesty.fr

La Cimade | Rafael Flichman – 01 44 18 72 62 / 06 42 15 77 14 rafael.flichman@lacimade.org

Médecins du Monde | Lisa Véran et Aurélie Defretin – 01 44 92 14 31 / 06 13 80 22 14
presse@medecinsdumonde.net

Médecins Sans Frontières | Charlotte Nouette-Delorme – 01 40 21 27 25 / 06 83 31 55 39
charlotte.nouette-delorme@paris.msf.org

Secours Catholique Caritas France | Catherine Coutansais et Djamila Aribi – 06 74 95 55 19 / 01 45 49
73 40 / 75 24